

Sorgues, Extracthivè lève 4,6 M€ pour produire sa fibre de carbone



Créée en 2015, Extracthivè est une PME française spécialisée dans le recyclage de déchets industriels avec pour mission de «développer des solutions de recyclage là où elles n'existent pas». Son usine est située 1637 Chemin de la Montagne à Sorgues.

Depuis 2016, l'équipe innovation d'Extracthivè travaille au développement de la technologie PHYre® de recyclage des matériaux composites par solvolysè. Après une première augmentation de capital en 2019, Extracthivè finalise une nouvelle levée de fonds de 4,6M€ auprès de ses actionnaires historiques (IRDI Soridèc, Citizen Capital et CEA Investissement) et de nouveaux investisseurs professionnels aux profils variés et complémentaires que sont Colam Impact et Éric Bergé en qualité d'investisseur individuel.

Augmentation de capital

Cette augmentation de capital permet à la société de franchir une nouvelle étape de son développement, avec la construction et la mise en service de la tête de série industrielle de cette technologie d'une



Écrit par Echo du Mardi le 28 septembre 2021

capacité de 400 tonnes par an. À horizon 2023, Extracthivè déploiera son offre innovante à l'échelle européenne.

La fibre de carbone, légère et solide

La fibre de carbone intervient dans toutes les applications requérant légèreté et tenue mécanique. C'est pourquoi on retrouve les composites à base de fibres de carbone dans des secteurs de pointe comme l'aéronautique, avec une croissance de l'ordre de 11% prévue sur les 10 prochaines années. Par ailleurs, ces matériaux jouent un rôle clef dans le secteur des énergies renouvelables comme l'éolien ou la mobilité hydrogène. Cependant la production de fibre de carbone vierge a un fort impact environnemental -de l'ordre de 40 tonnes de CO2 par tonne de fibre vierge, d'après la [Base impacts](#) de l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et son recyclage à grande échelle reste un défi.

Une technologie brevetée

La technologie PHYre®, brevetée par Extracthivè, entend répondre à cette problématique. L'optimisation du procédé, notamment via un réemploi poussé des solvants, a permis de réduire au maximum son empreinte environnementale, si bien qu'aujourd'hui la fibre récupérée par Extracthivè émet de l'ordre de 10 fois moins de gaz à effet de serre que la fibre vierge, selon l'étude d'analyse de cycle de vie (ACV) menée par le cabinet Quantis.

Unité de démonstrateur industriel

Après avoir validé avec succès cette technologie à l'échelle pilote, Extracthivè se lance, avec le soutien de l'Union Européenne (via l'EIT Raw Materials) et de ses actionnaires, dans la conception, la construction et la mise en service d'un démonstrateur industriel. Cette unité, dont la mise en service est prévue pour le premier trimestre 2023, aura une capacité de traitement de 400 tonnes de composite par an. La réplification de cette unité permettra d'ici 2025 à Extracthivè de doubler sa capacité de recyclage de composites et de pouvoir répondre à la demande à l'échelle européenne.

Innovation

Extracthivè travaille également à la mise au point d'autres innovations dans le domaine du recyclage d'autres matériaux high-tech tels que le lithium ou le carbure de silicium, dont la production actuelle est également très polluante et le recyclage reste peu développé. Cette ambition a récemment été saluée par le site spécialisé Startups Insights qui a classé Extracthivè dans le top 5 mondial des Scale-ups au service de l'économie circulaire dans le secteur « Mines et Métaux ».

En savoir plus

Extracthivè est une PME dédiée à l'économie circulaire. Sa mission est de produire des matières premières secondaires à partir de déchets industriels. Cela permet à ses clients d'accéder à des matières



Ecrit par Echo du Mardi le 28 septembre 2021

première meilleur marché et présentant une empreinte CO2 réduite tout en réduisant leur risque d'approvisionnement. Un process rendu possible grâce à une équipe d'experts et de chercheurs de haut niveau. Ces équipes développent actuellement plusieurs procédés de recyclage innovants qui seront industrialisés dans les deux années qui viennent. Pour plus d'informations [ici](#).

MH

Ecrit par Echo du Mardi le 28 septembre 2021

